



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
ET DE LA MODERNISATION  
DE L'ADMINISTRATION,  
*en charge du numérique*

N° 0 1 7 3 8 1 / MEA / DGRH

DIRECTION GÉNÉRALE  
DES RESSOURCES HUMAINES

Papeete, le 0 5 DEC. 2022

*La directrice générale*

Affaire suivie par :  
*Cellule Mobilité et Recrutement*

**LISTE DES CANDIDATS AUTORISÉS À SE PRÉSENTER À L'ENTRETIEN AVEC  
UN JURY POUR LE RECRUTEMENT DES AVOCATS SALARIÉS DE LA  
POLYNÉSIE FRANÇAISE EXERCANT DANS LE CADRE DE L'ASSISTANCE ET DE  
LA REPRÉSENTATION EN JUSTICE DES BÉNÉFICIAIRES  
DE L'AIDE JURIDICTIONNELLE EN MATIÈRE FONCIÈRE**

**Réf. :** - Arrêté n° 1172 CM du 24 juin 2021 fixant les modalités d'application de la loi du pays n° 2021-25 du 30 avril 2021 fixant les règles applicables aux avocats salariés de la Polynésie française exerçant dans le cadre de l'assistance et de la représentation en justice des bénéficiaires de l'aide juridictionnelle en matière foncière ;  
- Arrêté n° 12073/MEA/DGRH du 28 octobre 2022, portant date d'ouverture et organisation matérielle d'un recrutement d'avocats salariés de la Polynésie française.

Sont autorisés à se présenter à l'entretien avec le jury pour le recrutement d'un avocat salarié de la Polynésie française, relevant de la fonction publique de la Polynésie française :

Madame	MAHIEU ep QUITERIO	Mélo die
Madame	MARJOU	Marie-Gwénaëlle
Madame	PAOLETTI ep CUINEY	Hinatea



*logu*  
Marine NOGUIER